

MODALITES ORGANISATION FORMATIONS THEORIQUES ET PRATIQUES

ORGANISATION THEORIQUE

Dès l'inscription , l'élève AAC-B-A1-A2 à accès durant 6 mois (notifié sur contrat de formation) :

*** PREPACODE :** - Accès individuel en ligne avec 163 séries de 40 questions accessible 24h/24h

- Cours de code sur thèmes spécifiques de la sécurité routière

- Graphique et analyse de progression - Moyenne des 5 derniers test

- Séries spécifiques sur difficultés rencontrées

*** SERIES TEST EN SALLE :** - 14h-17h lundi au vendredi séries test collectifs de 40

questions type examen

*** COURS DE CODE EN SALLE :** - 17h-19h lundi au vendredi cours collectifs spécifiques sécurité

routière

ORGANISATION PRATIQUE

A l'issue de l'obtention de l'ETG , l'élève commence sa formation pratique selon ses disponibilités horaires et celles de l'établissement .

La prise de leçon se fait depuis l'établissement (pas de prise à domicile sauf cas exceptionnel vu en corrélation avec la personne en charge des plannings) .

Leçons possibles de 8h à 19h . Un minimum de 3h/semaine est vivement conseillé .

Les leçons sont individuelles sauf le permis blanc et la sortie Vosges (selon le forfait souscrit) ou 2 élèves participent et se déroulent sur la voie publique ouverte à la circulation

Un planning imprimé est remis à l'élève dès la constitution de celui-ci